



Déclaration liminaire Unsa Éducation

CDEN du 18 février 2021

Dans le premier degré, la dotation de 59 emplois pour l'académie de Nantes, dont 5 pour la Sarthe, va dans le bon sens même si les effectifs sont à la baisse.

Elle ne permettra pourtant pas nécessairement l'amélioration des conditions d'enseignement au-delà des dédoublements et limitation d'effectifs. En effet, la mise à l'arrêt par l'exécutif du travail sur la structuration du tissu scolaire depuis 2017 empêche de réorienter les marges dégagées par la baisse démographique.

Les écoles connaissent des besoins importants même s'ils sont moins visibles immédiatement que le nombre de classes : présence d'enseignants spécialisés pour répondre aux besoins éducatifs particuliers toujours plus prégnants, nombre de remplaçants suffisant pour permettre la formation initiale et continue et dégager du temps à la direction d'école (manque mis encore plus en évidence par la crise sanitaire de la Covid). Sur ce point, nous rappelons qu'à la rentrée 2021, le régime des décharges doit être amélioré. Tous les moyens nécessaires doivent donc être consacrés, d'une part à la consolidation des décharges de direction (quantité et régularité) précédemment prévues pour les écoles de 1 à 3 classes et d'autre part aux augmentations des régimes de décharges actuels. A noter que les fermetures proposées dans les écoles de 4 classes auront un impact non négligeable sur ces décharges et par conséquent sur la charge de travail des directrices et directeurs.

Par ailleurs d'autres champs, depuis trop longtemps mis en tension, voire parfois délaissés et dégradés, devront également trouver des réponses. Il est temps de conforter davantage les RASED qui ont été fragilisés ces dernières années alors qu'ils jouent un rôle très important dans le traitement de la grande difficulté, qui plus est dans cette période, où la rupture scolaire a précisément touché avant tout les plus précaires et les plus en difficulté dans les apprentissages. Les équipes ont besoin de l'accompagnement, l'intervention et l'expertise d'enseignants spécialisés chargés de l'aide à dominante relationnelle mais aussi pédagogique.

Il est d'ailleurs impératif d'ouvrir de nouvelles perspectives pour aider les équipes pédagogiques, parfois dans l'impasse, à apporter des solutions satisfaisantes et pérennes aux difficultés engendrées par les élèves hautement perturbateurs, les élèves à besoins éducatifs particuliers, les élèves en inclusion, pour leur propre bien. Sur ce sujet, les enseignants ont besoin plus que jamais de l'écoute et du soutien de l'institution et de leur hiérarchie. L'École ne fera pas de miracles pour ces élèves également si cette réalité n'est pas prise en compte sur un plan budgétaire.

Cette dotation positive liée à la baisse de la population scolaire est l'occasion de modifier les principes d'élaboration de la Carte scolaire : il est enfin temps de considérer les élèves d'ULIS comme élèves dans les effectifs globaux de l'école d'autant que leur inclusion dans les classes a été renforcée. Comme nous le disent nos collègues, ces élèves ont besoin d'une très grande attention. Il est difficile de réussir l'inclusion dans une classe chargée. L'enseignant spécialisé, aussi compétent soit-il, ne peut se diviser en cinq ou six pour accompagner les inclusions et gérer les non inclus en même temps. L'ouverture d'une ULIS est un signe positif mais il en faudrait davantage pour pouvoir répondre aux besoins.

L'année scolaire précédente, le Ministre de l'Éducation permettait aux maires des communes rurales d'empêcher la fermeture d'une classe. La carte scolaire a donc été adaptée en conséquence. Cela n'étant plus le cas, les services ont dû une nouvelle fois s'adapter en fonction de l'enveloppe qui était attribuée.

L'Unsa Éducation affirme que l'Éducation Nationale a besoin d'une vision de la politique éducative sur le long terme, elle ne peut plus être la variable d'ajustement de stratégies électoralistes.